

# GRAND PRIX STRATÉGIES

DU **CRAFT**  
ET DE LA **PRODUCTION**



# 2024

FILMS PUBLICITAIRES | PRODUCTION SOCIALE, VIDÉOS  
CONTENT | SON - PODCASTS, RADIO, BANDE-SON,  
BRUITAGE, MUSIQUE ORIGINALE | DIGITAL / MOBILE - SITES  
WEB, BLOGS DE MARQUE, BANNIÈRES, DISPLAY, EMAILING,  
RÉSEAUX SOCIAUX, AFFICHAGE DIGITAL | PRINT / ÉDITION -  
PRESSE, AFFICHAGE | EVENT - INNOVATION MÉDIA,  
OPÉRATIONS SPÉCIALES, DISPOSITIFS ONE SHOT,  
PACKAGING, STREET | IN STORE

PRÉSENTEZ VOS MEILLEURS CRAFT ET PRODUCTIONS  
AVANT LE 4 AVRIL 2024

CONTACT INSCRIPTIONS : CÉCILE RUBBEN / CRUBBEN@STRATEGIES.FR

CONTACT PARTENARIAT : CÉLINE REINE / CREINE@STRATEGIES.FR

AVEC LE SOUTIEN DE : **AACC**

# GRAND PRIX STRATÉGIES DU CRAFT ET DE LA PROD 2024

Boulogne, le 29 janvier 2024

Madame, Monsieur,

Stratégies organise la 9<sup>e</sup> édition du Grand Prix Stratégies du craft et de la production. Cet événement a pour objectif de récompenser le craft, les meilleures productions du secteur de la communication et de mettre en lumière les métiers de la production (son, film, digital, mobile, print).

Un jury composé d'experts se réunira en mai, afin d'attribuer les Prix Or, Argent, Bronze et le Grand Prix 2024. Les résultats de ce Grand Prix seront dévoilés en septembre prochain lors d'une cérémonie réunissant tous les professionnels du secteur. Les Grands Prix Stratégies de la publicité et des stratégies médias seront également décernés lors de cette soirée qui clôturera le 5<sup>e</sup> Stratégies Festival.

Vous trouverez, ci-après, un dossier de participation qui vous permettra d'inscrire vos campagnes parues entre janvier 2023 et avril 2024.

Nous sommes à votre entière disposition pour tout complément d'information et comptons vivement sur votre participation pour faire de cette 9<sup>e</sup> édition un succès et surtout une référence pour tous les acteurs du secteur.

L'équipe Grands Prix Stratégies

**STRATÉGIES**

Stratégies est une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Médiaschool Services - SARL au capital de 3 000 €  
RCS Paris 840168926 - N° identifiant TVA FR 08 840 168 926 - 4 bis rue de la Pyramide - 92100 Boulogne Billancourt

## **1 MINUTE 30 POUR CONVAINCRE**

Afin de maximiser vos chances de remporter un prix et pour permettre aux jurés de juger la valeur ajoutée de la production de la réalisation présentée nous vous demandons de réaliser une vidéo de 90 secondes sous la forme d'une interview qui servira de soutenance à votre dossier. Cette vidéo doit être réalisée par le directeur de production ou le réalisateur du sujet présenté.

Elle doit permettre aux jurés d'avoir les clefs pour juger votre dossier sous l'angle de la production.

Les sujets suivants doivent être abordés :

- Problématique / Contexte : racontez la genèse du projet
- Détails de la production / Actions / Eco-système autour de la production :  
Comment s'est passé le brief, le tournage du film, la mise en production du produit, les défis techniques / créatifs à relever, un point marquant, une anecdote, les coulisses  
Timing : délai entre le brief, le tournage, la post prod / le brief, la conception / mis en production du produit, le brief / l'événement..
- Plus-value de la production (optimisation du budget, temps de production, aspects organisationnels, aspect éco-responsable de la production...)

Cette vidéo peut être réalisée en face caméra avec un téléphone, entre deux réunions.

Le fond prévaut sur la forme. Le format audio est accepté.

Mettez toutes les chances de votre côté pour remporter un prix.

## **LE CONTEXTE**

9<sup>e</sup> édition du Grand Prix Stratégies du craft et de la production.

## **LES RAISONS D'ÊTRE**

Valoriser l'expertise des métiers de la production

Mettre en avant la valeur ajoutée des métiers de la production au service de l'efficacité publicitaire

Désigner et récompenser chaque année les meilleures productions

## **LE JURY**

- Le jury est composé d'experts de la production en agence et chez l'annonceur
- Le jury se réunira en mai à l'issue d'une préselection en ligne.
- Le jury désigne un Grand Prix et des Prix Or, Argent et Bronze par catégorie et éventuellement, des Prix spéciaux.
- Le jury peut décider librement de récompenser ou pas certaines catégories en fonction de la qualité des dossiers présentés.
- Le jury peut décider de reclasser un dossier, voire de créer une nouvelle catégorie.
- Il est rappelé que les membres du jury s'abstiennent de voter pour les campagnes réalisées par leur agence, société ou pour leur entreprise.

## **LES CRITÈRES DE NOTATION**

Les dossiers seront jugés sous l'angle de la production et du craft.

La qualité et la cohérence d'exécution seront les critères de jugement principaux, avec la mesure de l'impact social et environnementale.

Ensuite selon les catégories, le jury s'attachera plus particulièrement :

- au montage, à l'animation, à l'étalonnage, aux effets spéciaux /3D
- au sound design, à la musique, au casting, et à la voice performance
- à l'interface et à l'ergonomie des sites - la navigation, le visual design, l'user experience, la qualité des contenus, la DATA
- à la photo, aux retouches, à la photogravure, à l'illustration, la typo, à la lisibilité
- à la maîtrise d'ouvrage
- à la cohérence sur l'ensemble des médias

## **LES PARTICIPANTS**

- Les agences de production, en accord avec leurs clients
- Les sociétés de production, en accord avec leurs clients
- Les agences de publicité généralistes, les agences de communication éditoriale, les agences interactives, les agences médias, les agences de design, en accord avec leurs clients
- Les directeurs de la production, directeurs de la communication, directeurs du marketing et directeurs des médias en entreprise
- Les supports, les régies, en accord avec leurs clients

## **LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ**

Vous pouvez présenter toutes les campagnes parues entre janvier 2023 et avril 2024.

## **DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS**

**Jeudi 4 avril 2024.**

Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte.

En aucun cas une inscription pourra être annulée ou retirée de la compétition **après le 4 avril 2024.**

Attention, tout dossier inscrit après la date de clôture, en accord avec l'organisation, fera l'objet d'une majoration de ses tarifs de 200 € HT (cf page 4).

## **LA PROMOTION DES RÉSULTATS**

Les résultats seront dévoilés en septembre 2024, lors d'une remise de Prix réunissant les professionnels de ce secteur. Lors de cette même soirée seront également présentés le Grand Prix Stratégies de la publicité et le Grand Prix des stratégies médias. Cette cérémonie clôturera le 5<sup>e</sup> Stratégies Festival.

Le palmarès sera diffusé sur tous les supports Stratégies et dans son intégralité dans une newsletter spécifique et sur notre site [strategies.fr/nos-evenements](https://strategies.fr/nos-evenements) le 23 septembre 2024.

Pour valoriser leur récompense, les lauréats des Prix et du Grand Prix bénéficieront du logo de leur distinction. Ce logo pourra être utilisé sur tous les supports de communication de la marque ou de l'agence (publicité, présentation agence, page dans des guides, plaquettes, salons, e-mailings, mails internes...)

## **LES DROITS D'INSCRIPTION ET FRAIS DE PARTICIPATION**

**Un droit d'inscription vous sera demandé ainsi que des frais de participation par réalisation présentée.**

- Droit d'inscription : 650 €HT (commun à toutes les catégories).
- Frais de participation par dossier : 500 €HT par réalisation.

Les dossiers remis, avec l'accord du service Grands Prix, après le 4 avril 2024 feront l'objet d'une majoration de 200 € HT par inscription. Aucune dérogation ne pourra être accordée. Seuls les dossiers complets (fiches techniques et éléments numériques dont case study et soutenance) seront pris en compte.

Le règlement de l'inscription doit être effectué au plus tard le 15 avril 2024 ; en cas de non-reception du règlement, l'organisation se réserve le droit de ne pas présenter le dossier à la réunion de jury.

Pour valider votre inscription vous devez éditer votre facture en ligne : [inscriptiongrandprix.strategies.fr](https://inscriptiongrandprix.strategies.fr)

Le règlement est possible en ligne sur cette même plateforme.

## **RENSEIGNEMENTS**

[www.strategies.fr/nos-evenements](http://www.strategies.fr/nos-evenements)

### **CONTACT INSCRIPTION**

**Cécile RUBBEN**

E-mail: [crubben@strategies.fr](mailto:crubben@strategies.fr)

**Pauline LEROY**

E-mail: [pauline.leroy@strategies.fr](mailto:pauline.leroy@strategies.fr)

### **CONTACT PARTENAIRES**

**Céline REINE**

E-mail: [creine@strategies.fr](mailto:creine@strategies.fr)

## **L'INSCRIPTION ET L'ENVOI DES ÉLÉMENTS PHYSIQUES**

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié : [grandprixstrategies.plateformecandidature.com](http://grandprixstrategies.plateformecandidature.com)

Merci d'envoyer à l'adresse suivante les éventuels éléments physiques qui complètent votre inscription :

- documents papier : magazines, flyers, mailing, photos, etc. (en 5 exemplaires)
- objets : goodies, packaging, produit.. (en 5 exemplaires)

**Mention obligatoire sur chaque envoi**

### **GRAND PRIX STRATÉGIES DU CRAFT ET DE LA PRODUCTION 2024**

à l'attention de **Cécile RUBBEN**

**Stratégies**

**4 bis rue de la Pyramide**

**92100 Boulogne Billancourt**

**Livraison des plis entre 10h et 17h**

**Important** : Merci de nous prévenir par email de chaque envoi de dossier (et de son contenu) avant la date de clôture.

**Ne disposant pas d'accueil au sein du magazine Stratégies, pour tout envoi par coursier, merci de bien communiquer à celui-ci les coordonnées de Cécile Rubben - afin de garantir la bonne réception de vos dossiers.**

# DESCRIPTIF DES CATÉGORIES

## 1 - FILM PUBLICITAIRE

### Critères de jugement :

Le principal critère pris en compte est l'exécution et sera jugée dans sa globalité.

Ici, nous ne jugeons pas l'idée créative, mais bien comment celle-ci a pu être rehaussée, améliorée grâce à une qualité de réalisation et à la valeur ajoutée de la production et de la post-production (direction artistique, casting, filming, montage, effets spéciaux, la bande son...)

## 2 - PRODUCTION SOCIALE, VIDEO CONTENT

Meilleures productions de posts. Meilleures productions de vidéos. Films à diffusion digitale (interne, corporate, relationnels), séries, documentaires... hors films publicitaires.

### Critères de jugement :

- Intelligence de la stratégie de production de la campagne et valeur ajoutée de la production : rapport temps / budget imparti, intelligence de l'interprétation de la campagne sociale vs campagne grands médias, ...
- Intelligence de l'interprétation de la production et valeur ajoutée entre le script, le story board initial et le produit final (musique, montage, casting, étalonnage, ...)

## 3 - SON - PODCAST

Podcasts, radio, bande son, bruitage, musique originale...

### Critères de jugement :

La synchronisation d'un titre préexistant ou la composition originale, le sound design, le casting, l'écriture et la réalisation d'un spot radio ou d'un podcast, la voice performance.

La bande son doit être l'exécution audio qui illustre et réhausse l'idée créative soit via sa charge émotionnelle et/ou par sa direction musicale et les paroles de la musique.

## 4 - DIGITAL - MOBILE

Sites web, blogs de marque, bannières, display, e-mailing, réseaux sociaux, affichage digital

### Critères de jugement :

Ici, nous ne jugeons pas l'idée créative, mais bien comment celle-ci a pu être rehaussée et améliorée grâce à la valeur ajoutée de l'UII (design) de l'UX et de ses choix techniques.

- Innovation des principes de navigation et qualité de finition, de l'interfaces au service, de l'expérience créée et du concept global pour un site, app, bannière, DOOD, Dataviz, ...
- UX : qualité de la conception, de navigation et du parcours au service d'une expérience utilisateur fluide et intuitive
- Performance et efforts techniques mis en œuvre pour diminuer l'empreinte carbone : poids des images, temps de chargement, la qualité du référencement naturel, hébergement, ...

## 5 - PRINT

### Critères de jugement :

Ici, nous jugeons la qualité du retoucheur et de son travail au service de l'idée créative, mais également le fichier dans son ensemble et le choix du procédé d'impression ainsi que la qualité des matériaux utilisés.

- Image : qualité et complexité de la retouche d'image avant/après, aide ou non de l'IA, performance en termes de nombre de composants d'une image, de travail d'intégration des éléments et sa cohérence visuelle. Complexité de la mise en page.
- Livrable : qualité de production de tout document Print (rapport annuel, brochure, catalogue, édition d'entreprise, ...) Papier utilisé avec l'intégration des normes écologiques/techniques d'impression et de finition (gaufrages / dorure / embossage / pelliculage)

## 6 - EVENT - DESIGN

Innovation media, opérations spéciales, dispositifs one shot : packaging, street, in store

### Critères de jugement :

La maîtrise d'œuvre, l'organisation, la mise en place, la résonance (média, réseaux, ...) vs les moyens attribués.

En fonction des supports sera également pris en compte la photo, la retouche, la photogravure, la lisibilité, la qualité d'exécution, l'illustration, la typo.

*En fonction des dossiers reçus, une catégorie non citée pourra être ouverte*

# DOSSIER DE CANDIDATURE

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié

[grandprixstrategies.plateformecandidature.com](http://grandprixstrategies.plateformecandidature.com)



## COMPOSITION DU DOSSIER EN LIGNE

Le **CHOIX DE LA CATÉGORIE** dans laquelle vous vous inscrivez : cf page 5

La **FICHE DE RENSEIGNEMENTS** :

Merci de la compléter avec précision, ces informations peuvent être reprises dans Stratégies, les adresses email nous servent à vous envoyer les invitations électroniques pour la cérémonie de remise des Prix.

Le **DESCRIPTIF DE VOTRE RÉALISATION** en 5 points :

- PROBLÉMATIQUE

Brief, contraintes, délais, budget de production. Si vous ne pouvez donner le budget pour des raisons de confidentialité, précisez la tranche de budget qui correspond à votre situation : moins de 50K€ / de 50K€ à 100K€ / de 100K€ à 250K€ / de 250K€ à 500K€ / de 500K€ à 1 MILLION € / + de 1 MILLION €

- DÉTAILS DE LA PRODUCTION - ACTIONS - CARACTÈRE INNOVANT - ECO-SYSTEME AUTOUR DE CETTE PRODUCTION

Caractéristiques, moyens mis en œuvre, durée de la production, procédés utilisés.  
Précisez la volumétrie et la diversité des contenus à produire

- QUEL A ÉTÉ L'EFFET DE LEVIER DE LA PRODUCTION, SA PLUS-VALUE ?

Optimisation du budget, du temps de production : données chiffrées (économie de x temps ou x € en valeur ou en %), aspects organisationnels

Il est recommandé de présenter au jury la version de l'idée présentée au client avant la production (storyboard, mood-board)

- MESURE DE L'IMPACT, ASPECT ECO. RESPONSABLE DE LA PRODUCTION.

- DATE DE LA PRODUCTION, DATE DE SORTIE

# DOSSIER DE CANDIDATURE (SUITE)



Les **ÉLÉMENTS CRÉATIFS** : 500MB maximum par fichier

## 1 minute 30 pour convaincre

Pour chaque dossier présenté, nous vous demandons de soumettre une vidéo « *témoignage* » du directeur de la production ou du réalisateur qui explique comme lors d'une soutenance, aux jurés les éléments importants sous l'angle de la production de votre réalisation. (plus value de la production, contraintes techniques / physiques / budgétaires)

Les sujets suivants doivent être abordés :

- Problématique / Contexte : racontez la genèse du projet
- Détails de la production / Actions / Eco-système autour de la production :  
Comment s'est passé le brief, le tournage du film, la mise en production du produit, les défis techniques / créatifs à relever, un point marquant, une anecdote, les coulisses  
Timing : délai entre le brief, le tournage, la post prod / le brief, la conception / mis en production du produit, le brief / l'événement...
- Plus-value de la production (optimisation du budget, temps de production, aspects organisationnels, aspect éco-responsable de la production...)

Durée 90 secondes.

Cette vidéo peut être réalisée en face caméra avec un téléphone, entre deux réunions. Le fond prévaut sur la forme. Le format audio est accepté.

Mettez toutes les chances de votre côté pour remporter un prix.

En plus de ce témoignage, vous pouvez soumettre une **présentation numérique** :

Il peut s'agir d'un film de 2 minutes maximum (case study) ou d'un PDF (10 pages maximum).

**ATTENTION : seuls les case study « production » seront acceptés. Ils doivent répondre aux différentes questions du descriptif de la réalisation citées ci-dessus (plus value apportée par la production à l'idée, budget, délais, volumétrie et diversité de l'éco-système), mettre en avant la cohérence en production entre les différents moyens.**

Ne sont pas acceptés les case study qui mettent en avant l'idée créative et les résultats (nombres de contacts, taux d'engagement...etc.).

**IMPORTANT** : ne pas incruster le logo ou le nom de l'agence sur les vidéos, visuels, PDF.

Lors de la réunion du jury, le nom de l'agence ne sera pas communiqué.

## **Formats acceptés :**

- Visuels : Format .jpg / 10 visuels maximum par réalisation
- Liens : URL du site Internet ou Intranet
- Films : Format .mov ou .mp4 / 500MB maximum
- Audio : fichier .mp3

## Les **CRÉDITS** :

Les informations communiquées sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et ne pourront être modifiées par la suite. Si vous préférez, renvoyez-nous à [crubben@strategies.fr](mailto:crubben@strategies.fr) la fiche « crédits rédaction » que vous trouverez p8 de ce dossier.

## Le **RÉSUMÉ** de votre dispositif :

Un descriptif de celui-ci en 2 phrases et un visuel

- Documents papier : magazines, flyers, mailing, photos, etc. (en 5 exemplaires)
- Objets : goodies, packaging, produit... (en 5 exemplaires)



# DOSSIER DE CANDIDATURE (SUITE)

## Le RÈGLEMENT :

Votre règlement aux frais d'organisations du Grand Prix Stratégies du craft et de la production 2024 doit être joint à votre inscription. Nous ne pourrons prendre en considération les participations dont le règlement sera effectué après le 15 avril 2024. Pour finaliser votre inscription, merci d'éditer votre facture en ligne sur le site : [inscriptiongrandprix.strategies.fr](https://inscriptiongrandprix.strategies.fr). En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 4 avril 2024.

En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 4 avril 2024.

Les modes de règlement suivants sont proposés :

Paieement en ligne : Visa, Mastercard

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPPROD24**

## ENVOI D'ÉLÉMENTS PHYSIQUES :

Votre dossier peut être complété par l'envoi des éléments suivants :

- Documents papier : magazines, flyers, mailing, photos, etc. (en 5 exemplaires)
- Objets : goodies, packaging, produit... (en 5 exemplaires)



## COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.

Nous vous informons que des éléments supplémentaires seront susceptibles de vous être demandés pour la remise des Prix, à savoir :

- 4 visuels haute définition (format .eps en 300 dpi - 1920 x 1080 pixels)
- Un film de 30 secondes maximum (format .mov non compressé - 1920 x 1080 pixels minimum)

Stratégies décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des éléments présentés.

Tous les éléments de participation non réclamés avant le vendredi 5 juillet 2024 ne seront pas conservés.

**SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES** : 500MB maximum

	Vidéo Aspect Ratio	Résolution	Format / Codec	Audio
Recommandé	Full HD 1080px	1920px x 1080px	.mov/H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
	HD 720px	1280px x 720px		
Accepté	4:3 ou 16:9	1024px x 576px	.mp4/ H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
		720px x 576px		
		854px x 480px		
		640px x 480px		

# CRÉDIT RÉDACTION

Vous pouvez compléter directement cette fiche sur la plateforme d'inscription pour chaque réalisation présentée ou nous la transmettre sous format Word par email (crubben@strategies.fr)

Les informations communiquées dans celle-ci sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et **ne pourront être modifiées par la suite.**

Nom de la réalisation : \_\_\_\_\_

Annonceur : \_\_\_\_\_

Responsable annonceur : \_\_\_\_\_

Société de production : \_\_\_\_\_

Responsable société de production : \_\_\_\_\_

Agence : \_\_\_\_\_

Responsable agence : \_\_\_\_\_

Directeur de la création : \_\_\_\_\_

Dates de sortie de la réalisation : \_\_\_\_\_

Secteur d'activité du projet : \_\_\_\_\_

## Informations à éditer sur votre éventuel diplôme (ARGENT - BRONZE) ou trophée (OR) :

- Nom de l'annonceur ou de la marque : \_\_\_\_\_

- Nom de l'agence, régie ou prestataire : \_\_\_\_\_

- Nom de la réalisation : \_\_\_\_\_

# FACTURATION

Les informations présentes sur cette fiche sont à renseigner sur la plateforme de facturation et de paiement : [inscriptiongrandprix.strategies.fr](https://inscriptiongrandprix.strategies.fr)

## GRAND PRIX STRATÉGIES DU CRAFT ET DE LA PRODUCTION 2024

**SOCIÉTÉ (à facturer) :** \_\_\_\_\_

N° de SIRET : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**Responsable de l'envoi des éléments :** \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Secteur d'activité : \_\_\_\_\_

• **DROIT D'INSCRIPTION** (commun à toutes les catégories)

Majoration par réalisation présentée : 1 x 650 € €HT= 650 € HT

• **FRAIS DE PARTICIPATION POUR LES CATÉGORIES 1 À 6**

Par réalisation présentée : Par dossier \_\_\_\_ x 500 € HT= \_\_\_\_\_ € HT

+

**Majoration : Attention, pour tout dossier rendu après la date de clôture du 4 avril 2024, une majoration des frais de participation sera exigée.**

Majoration par réalisation présentée : \_\_\_\_\_ réalisation(s) x 200 € = \_\_\_\_\_ € HT

**Total HT =** \_\_\_\_\_ €

**TVA 20% =** \_\_\_\_\_ €

**Total TTC =** \_\_\_\_\_ €

Votre règlement aux frais d'organisation du Grand Prix Stratégies du craft et de la production 2024 doit être joint à cette commande.

**Nous ne pouvons prendre en considération les participations dont le règlement sera effectué après le 15 avril 2024. En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture le 4 avril 2024.**

Les modes de règlement suivants sont proposés :

Règlement par carte bancaire

Virement :

**Banque :** SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PARIS 16e

**IBAN** (International Bank Account Number) : FR76 3000 3033 8300 0201 0050 425

**BIC :** SOGEFRPP

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPPROD24**

## STRATÉGIES

Stratégies est une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Médiaschool Services - SARL au capital de 3 000 €  
RCS Paris 840168926 - N° identifiant TVA FR 08 840 168 926 - 4 bis rue de la Pyramide - 92100 Boulogne Billancourt

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX GRANDS PRIX STRATÉGIES

Les présentes conditions générales de participation s'appliquent à l'ensemble des candidats des Grands prix Stratégies.

Est considéré comme candidat, toute société ou groupe de sociétés déposant un ou plusieurs dossier (s) de candidature pour un ou plusieurs Grand (s) prix Stratégies.

Les Grands prix sont organisés par Stratégies, une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Mediaschool Services, SAS au capital de 3 000€ RCS Paris 840 168 926 et dont le siège commercial est situé au 4 bis, rue de la Pyramide à 92100 Boulogne Billancourt.

Dans le cadre de son dépôt de candidature(s), le candidat déclare avoir pris connaissance :

- des présentes Conditions générales de vente
- ainsi que de l'ensemble des renseignements indiqués dans le dossier d'inscription entre autres, et qui seront nécessaires à sa participation au Grand prix Stratégies pour lequel il candidate.

Tout dépôt de candidature(s) à un Grand Prix Stratégies implique l'adhésion totale et entière aux présentes Conditions générales de participation, sans réserve ni restriction.

### 1 / Assurance et responsabilité

**1-1** En qualité d'organisateur des Grands Prix Stratégies, Stratégies fait son affaire de toutes les obligations d'assurances relatives au déroulement de ses événements.

**1-2** La responsabilité de Stratégies ne saurait être engagée en cas de perte, de vol, ou de destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat (magazines, flyers, mailing, photos, goodies, packaging, produit, etc.) du fait :

- D'un dysfonctionnement du service postal, d'un service de course, ou de transport (retard d'acheminement ou perte)
- De tout autre cas fortuit intervenant pendant tout le processus de sélection des candidatures

La perte, le vol, ou la destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat ne peuvent donner lieu à aucun dommages et intérêts, ni à aucun remboursement des frais d'inscriptions et des frais de dossier.

### 2 / Conditions de participation

- Vous pourrez modifier votre candidature après envoi, et ce jusqu'à la date limite d'envoi des candidatures (date de clôture des inscriptions). En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture des inscriptions.
- Veuillez-vous assurer que les informations renseignées soient correctes, car elles pourront être utilisées pour la présentation du palmarès dans les supports Stratégies et lors de la remise des prix. Les contacts demandés (demandés) nous servent à vous faire parvenir les invitations électroniques à la cérémonie.
- Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.
- Vous pouvez participer à plusieurs catégories, si le projet correspond aux critères des catégories en question.

### 3 / Modalités de règlement

Les droits d'inscription et frais de participation peuvent être payés par virement ou par carte bancaire sur [inscriptiongrandsprix.strategies.fr](https://inscriptiongrandsprix.strategies.fr). Vous éditez votre facture une fois vos inscriptions validées sur cette plateforme dédiée. Si ceux-ci ne sont pas réglés dans les 10 jours suivant la date de clôture des inscriptions, Stratégies se réserve le droit d'exclure vos candidatures et de ne pas les présenter à la réunion de jury.

### 4 / Conditions d'annulation par Stratégies

**4-1** Force majeure : Est considéré comme cas de force majeure, tout événement remplissant les critères fixés par le Code Civil et la jurisprudence des juridictions françaises, et de nature à empêcher Stratégies soit de s'acquitter de ses obligations, soit d'entraîner un retard dans l'exécution de ses obligations. Nous nous réservons le droit, notamment en cas de force majeure, ou d'un cas fortuit, d'ajourner, de reporter ou d'annuler un Grand Prix, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

Stratégies s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'adapter aux nouvelles circonstances et pour limiter la durée et les effets du cas fortuit ou de la force majeure. En cas de report d'une durée supérieure à neuf mois, entre date initiale de cérémonie et nouvelle date de cérémonie, les frais d'inscription préalablement réglés seront entièrement remboursés au candidat.

**4-2** En raison de l'épidémie du Covid-19, nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que nous pourrions être amenés à annuler la tenue de nos Grands prix ou à les reporter à une date ultérieure pour répondre aux recommandations des organisations sanitaires et gouvernementales. Dans une telle hypothèse, tous les candidats seront tenus informés, sans délai, de notre décision d'annuler ou de reporter les événements concernés. Les conditions d'annulation précédemment décrites s'appliqueront de la même façon :

- en cas d'annulation du Grand Prix, il n'y aura lieu à aucun dommages et intérêts et les sommes perçues par Stratégies seront entièrement restituées au candidat ; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.
- en cas de report du Grand prix dans les neuf mois suivant la date initiale de cérémonie, les conditions contractuelles seront maintenues pour la nouvelle date; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.

**4-3** Dans le cas où le nombre de candidats et/ou de dossiers déposés pour un Grand prix serait jugé insuffisant, Stratégies se réserve le droit d'annuler le Grand prix en question. Les droits d'inscription et les frais de participation seront alors entièrement remboursés, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

# GRAND PRIX STRATÉGIES

DU **CRAFT**  
ET DE LA **PRODUCTION**



# 2024

FILMS PUBLICITAIRES | PRODUCTION SOCIALE, VIDÉOS  
CONTENT | SON - PODCASTS, RADIO, BANDE-SON,  
BRUITAGE, MUSIQUE ORIGINALE | DIGITAL / MOBILE - SITES  
WEB, BLOGS DE MARQUE, BANNIÈRES, DISPLAY, EMAILING,  
RÉSEAUX SOCIAUX, AFFICHAGE DIGITAL | PRINT / ÉDITION -  
PRESSE, AFFICHAGE | EVENT - INNOVATION MÉDIA,  
OPÉRATIONS SPÉCIALES, DISPOSITIFS ONE SHOT,  
PACKAGING, STREET | IN STORE

PRÉSENTEZ VOS MEILLEURS CRAFT ET PRODUCTIONS  
AVANT LE 4 AVRIL 2024

CONTACT INSCRIPTIONS : CÉCILE RUBBEN / [CRUBBEN@STRATEGIES.FR](mailto:CRUBBEN@STRATEGIES.FR)

CONTACT PARTENARIAT : CÉLINE REINE / [CREINE@STRATEGIES.FR](mailto:CREINE@STRATEGIES.FR)

AVEC LE SOUTIEN DE : **AACC**